



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ansell Triple Active Gel

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Ansell Triple Active Gel

Numéro du produit HC111003,HC111002,HC111001

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Crème de protection à appliquer sous les gants - Dispositif médical de classe 1

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Ansell Healthcare Europe NV
Bld. Internationalelaan 55
B-1070 Brussels
Belgium

Phone + 32 (0)2 528 74 00
info@ansell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE) -
ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Non pertinent. Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané Non pertinent.

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ansell Triple Active Gel

Inhalation	Aucun symptôme particulier connu.
Ingestion	Aucun symptôme particulier connu.
Contact cutané	Aucun symptôme particulier connu.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux Pas de produits de décomposition dangereux connus.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Rincer le déversement à grandes eaux. Eviter la contamination des bassins et cours d'eau en lessivant l'eau. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stable à température ambiante normale.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Ansell Triple Active Gel

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants Valeurs indicatives selon la Directive 91/322/CEE de la Commission.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Non pertinent.

Protection des yeux/du visage Non pertinent.

Mesures d'hygiène Non pertinent.

Protection respiratoire Aucune recommandation particulière.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide crémeux.
Couleur Blanc.
Odeur Caractéristique.
Viscosité 16,000 – 30,000 cps @ 20°C

9.2. Autres informations

Autres informations Non pertinent.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ansell Triple Active Gel

Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.
-------------	---

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.
------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.
---------------------------	--

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.
----------	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
---------------------------------------	--

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Aucun connu.
------------------------	--------------

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Indications de transport routier	Non classé
----------------------------------	------------

Indications de transport ferroviaire	Non classé
--------------------------------------	------------

Indications de transport maritime	Non classé
-----------------------------------	------------

Indications de transport aérien	Non classé
---------------------------------	------------

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

Ansell Triple Active Gel

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Dispositif médical de classe 1 réglementé par la directive 93/42 / CEE (telle que modifiée), il est donc exempté de la création d'une Fiche de Données de Sécurité du règlement CE n ° 453/2010 . Il est également exempté des règles relatives à la classification,l'étiquetage et l'emballage du règlement CLP (CE) n ° 1272/2008.

Classification de danger pour l'eau WGK 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Commentaires sur la révision Nouvelle révision

Date de révision 06/05/2015

Révision 1

Numéro de FDS 20908

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.